

Le parcours de formation (A2)

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Les quatre compétences suivantes sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

Compétence 1 : Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation

- 1 - Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard
- 2 - Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord
- 3 - Maîtrise et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)
- 4 - Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité
- 5 - Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
- 6 - Monter et rétrograder les rapports de vitesse
- 7 - Maîtriser la réalisation d'un freinage
- 8 - Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et de la stabilité
- 9 - Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)
- 10 - Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)
- 11 - Maîtriser les techniques d'inclinaison
- 12 - Réaliser un freinage d'urgence

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- 1 - Connaître et respecter les règles de circulation
- 2 - Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues)
- 3 - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- 4 - Adapter l'allure aux situations
- 5 - Être en mesure de s'arrêter ou de stationner et de repartir en sécurité
- 6 - Tourner à droite et à gauche
- 7 - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- 8 - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- 1 - Évaluer et maintenir les distances de sécurité
- 2 - Croiser, dépasser, être dépassé
- 3 - Négocier les virages de façon la plus sécurisante
- 4 - Communiquer avec les autres usagers
- 5 - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- 6 - Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible
- 7 - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- 8 - Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
- 9 - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- 10 - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrage routiers tels que les tunnels, les ponts, etc...

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- 1 - Suivre un itinéraire de manière autonome
- 2 - Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie
- 3 - Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer
- 4 - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- 5 - Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse...)
- 6 - Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette
- 7 - Pratiquer l'éco-conduite

Ces compétences sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation.